

LÉGENDES

NAMUROISES.

TROISIÈME LÉGENDE.

Maintenant que vous savez les agrandissemens de notre Namur, je puis, mes amis, vous dire les destinées de la vieille porte Houyoux, ainsi nommée du ruisseau qui lui baignait les pieds.

Sans doute vous avez déjà remarqué son simulacre, qu'une main pieuse et reconnaissante a placé dans la niche d'une maison vers l'endroit où elle s'élevait jadis. N'ajoutez foi pourtant ni à la date ni à la configuration.

Sous ce dernier rapport, représentez-vous une porte belle et large pour son tems, flanquée dedeux superbes tours entre lesquelles apparaissait un carillon, objet de la vénération et de l'affection de nos pères.

L'année 1415 ne fut point non plus celle de sa fondation, mais bien l'époque où Guillaume II, comte de Namur et seigneur de Béthune, fit travailler à la dernière enceinte, et exhausser celle à laquelle vous avez vu qu'appartenait la porte Houyoux.

Se fortifier ainsi, était, de la part de notre redouté seigneur, agir fort prudemment. S'il avait bien mérité de l'évêque de Liège Jean de Bavière, surnommé depuis Jean *sans pitié*; s'il en avait obtenu, lors de la guerre que lui firent ses sujets révoltés, la démolition de la tour de Montorgueil élevée par les Dinantais contre les bourgeois de Bouvignes, il s'était en revanche singulièrement attiré la haine des Liégeois, pour la part qu'il avait prise à leur défaite dans les champs d'Othey.

Guillaume chercha donc à se mettre à couvert des incursions de ses turbulents voisins. Mais alors, comme aujourd'hui, on ne bâtissait pas sans argent; c'est là une vicille nécessité, qui remonte pour le moins à Nemrod le grand chasseur. Or quoiqu'au dire des chroniqueurs la main-d'œuvre ne fut que de cinq liards pour la journée d'un homme avec son cheval, et de deux pour celle d'un simple manœuvre; quoiqu'on ne payât que trois liards pour creuser une verge de

fossé d'un pied de profondeur, le trésor du comte se trouva bientôt épuisé, et il fallut recourir à un emprunt. Nul ne se montra récalcitrant. Il s'agissait de l'intérêt commun, et clercs, nobles et bourgeois se prêtèrent de bonne grâce à la circonstance. Les prêteurs furent rangés en quatre classes selon leurs moyens, et taxés en conséquence à une, deux, trois et quatre couronnes. Ils s'en trouva 111 de la première catégorie, 178 de la seconde, 106 de la troisième et 107 de la quatrième, la plus élevée. On obtint ainsi 1213 couronnes, somme énorme si on considère qu'à cette époque la construction des portes Samson et St Nicolas n'en coûta que 24.

Ce n'était pas la première contribution, ce ne fut point la dernière. Bientôt il fallut aussi réparer le pont de Sambre dont les grandes eaux avaient enlevé une partie avec la chapelle de la vierge placée près de la porte Caius.

Car, il convient qu'on le sache, si deux belles rivières coulent à nos pieds, nous payons cet avantage assez cher par les inondations qui ne manquent jamais de se reproduire à de courts intervalles. Peut-être un jour vous communiquerai-je des *vers héroïques* fabriqués sur la plus célèbre de toutes, celle de 1740; mais ce n'est ici le lieu, et je reviens au sujet de ma légende.

Après avoir vécu plus de quatre siècles, après avoir vu défiler tant de fois sous sa voûte obscure les brigades des *Avresses* qui venaient sur le Marché St Remy défier les *Melans*, la porte Houyoux fut, en 1730, livrée au marteau des démolisseurs.

Elle dût pressentir son sort quand, deux ans auparavant, un magistrat tourmenté de la manie d'améliorer et d'élargir nos rues, prononça la condamnation de sa pauvre sœur.

Hélas! oui, ce fut en 1728 que des enfans dénaturés, *Hubert Petiaux* et *Georges Bayart*, tous deux bourgeois de cette ville (circonstance mentionnée avec soin dans le procès-verbal d'adjudication), se chargèrent de démolir ce qui restait de la porte Saigneau, c'est-à-dire une tour qui servait à la fois de prison pour l'officialité et de magasin pour les décorations de la kermesse; idée originale et philosophique qui plaçait le plaisir à côté de la peine, la joie à côté de la douleur et fournissait aux reclus l'occasion de réfléchir tout à leur aise sur les vicissitudes des choses de ce bas monde. La porte de Fer fut désignée pour remplacer la tour démolie, et appropriée à sa nouvelle destination. Le magistrat poussa la philanthropie jusqu'à stipuler dans son cahier des charges la peinture à la

brouche des salles destinées aux futurs habitans de la prison nouvelle, et en *considération de l'embellissement que cette démolition devait procurer à la ville* (le barbare!), il accorda aux deux entrepreneurs les matériaux à provenir de la destruction, le terrain qui devait rester de la tour après l'alignement donné à la rue, la place nommée *Biwau*, la permission de bâtir sur ces divers emplacements et l'exemption de 12 années de taille pour les maisons qu'ils pourraient y construire. Il eut soin toutefois d'ordonner la remise à l'Hôtel-de-Ville du beau Christ en bronze et de la statue de la Vierge qui ornaient le portail; objets d'art que ne tardèrent pas à rejoindre, pour avoir une commune fin, l'horloge et le carillon dont je parlerai plus bas.

Quant à la porte Houyoux, ce fut le 20 mars 1730 que *Thomas Maloteau*, alors bourgmestre, c'est-à-dire, receveur de la ville, fit mettre sa démolition à *raval et à moins prenant*. La besogne était rude s'il faut en juger par la mise à prix qui, fixée à 10,000 fl., descendit après plusieurs baisses successives à 870. L'adjudicataire fut encore *Hubert Petiaux*, homme qui méritait de vivre de nos jours, et qui eut convenablement pris place au milieu de cette bande noire dont la stupide pioche va se faisant jour à travers nos édifices

les plus remarquables. Ce fut lui qui se chargea de faire transporter, partie au rivage de St Martin à la Plante, partie à celui de la porte St Nicolas, les débris du respectable monument dont les pierres servaient de ligne de démarcation entre les *Mélans* et les *Avresses*, les anciens et les modernes, les Namurois de la vieille enceinte et ceux de la nouvelle. Son cadran, son horloge, son carillon furent déposés sur les greniers de l'Hôtel-de-Ville à côté du Christ et de la Vierge de la porte Saigneau, et abandonnés sans doute à l'insouciance d'un concierge peu amateur d'antiquités.

Que sont surtout devenues ses cloches dont le son argentin annonçait à nos pères les jours de réjouissance publique, et qui furent pendant plus d'un siècle confiées aux *Taviers*, carillonneurs de père en fils ? Transformées en canons, ont-elles servi à transmettre les argumens de la république française aux rois ligués contre son existence ? C'est ce qu'il m'a été impossible de découvrir jusqu'à présent.

Il ne paraît pas cependant que cette démolition ait obtenu l'approbation de tous. Quelques voix s'élevèrent pour protester contre l'esprit destructeur du magistrat. Je possède à ce sujet trois pièces dont il ne sera peut-être pas sans intérêt de vous parler.

La première est une *chanson nouvelle*, en style de complainte, et sur l'air fort en vogue alors : *grand Dieu ! qui avez bien voulu me donner une femme*. Voici de quelle manière la porte Houyoux raconte sa mésaventure :

A quelle contrainte on me réduit
 Dans mon malheur extrême,
 J'ai perdu tous mes vieux amis.

Le magistrat m'a condamné ; ai-je démerité ?

Ne vous ai-je pas bien servi
 Tous depuis tant d'années ?

Pourquoi vouloir donc aujourd'hui
 Me causer ma disgrâce,
 Moi qui étais à ce qu'on dit
 L'ornement de la place ?

Malgré tous les services que j'ai rendus, on m'a condamné sans rémission.

A ma sœur la porte Saunia
 On lui en fit de même ;
 A peine deux ans il y a,
 Ce fut dans le carême.

J'ai encore une propre sœur
 Dans la rue Notre-Dame (1)

(1) Ce qui restait encore alors de la vieille porte de Buley.

Elle se gouverne avec honneur ,
 Personne ne la blâme.
 C'est une fille de piété
 Qui est toujours à l'église.

.....
 Nous sommes vieilles plus de 800 ans ,
 N'est-ce pas un grand âge ?

.....
 Il faut bien me résoudre à mourir !
 Petiaux sera mon héritier ,
 Il aura tous mes membres ;
 Quand mes os viendront à tomber
 Qu'il prenne garde à ses jambes.

.....
 Avant de sentir le marteau
 Qui doit briser mes membres ,
 A tout dire adieu il me faut ,
 Adieu le pont de Sambre ,
 Adieu la Meuse pareillement ,

 Or, adieu la tour du château
 Ma très-chère compagne ,

.....
 Adieu Saint Remy , adieu Lilon ,
 Adieu Melans et Avresses ,
 Vivez toujours en union ,
 Faut que je vous délaïsse.
 Je ne vous verrai plus chasser (2)

(2) Echasser, aller sur les échasses.

Au temps du carnaval ,
 Il me faut vous abandonner !

.....
 La deuxième de ces pièces est de la même force que la première. La tour d'Houyoux qui se dit *le bijou de la ville*, elle qui avait *une horloge belle et bien réglée* et des cloches dont *le son mélodieux annonçait les fêtes*, attribue sa démolition à *la haine implacable que des jaloux lui ont vouée*. Elle se plaint de ses voisins *qui ne font point un pas pour la tirer d'embaras*. Elle interpelle les propriétaires dont elle prétend avoir dans *les sièges passés*, garanti les maisons, *Sinouque, Marcia, Demolin, Genicot, Jacquet, Jacmon, Arbalestrie, Bechet* ; elle regrette ceux qui sont morts, *Feraille, Fastrez, Maison, Painsmaye, Jacmart, Lechon, Mercet, Colifon*, et elle finit en disant adieu :

A monsieur Hesselin grand mayeur de Nameur ,
 Ainsi qu'aux échevins cause de son malheur.

Nos pères, mes jeunes amis, n'étaient pas, comme vous le voyez, très-forts quand ils se mêlaient d'écrire en français; aussi je vous cite mes chansons non comme des modèles à suivre, mais comme des documens propres à faire apprécier l'esprit de l'époque et l'opinion des contemporains sur un fait historique.

J'arrive à la troisième qui a sur les deux autres l'avan-

tage d'être écrite en franc patois; c'est un e *paskaye* imprimée a mon *Oger Lahaye reue dell' croi à l'enseigne dell' bolle*, et qui contient aussi un monologue de la pauvre vieille porte. En voici une analyse et des extraits :

Qwan onn' fie on n'sait pu mougni les crosses,
 On vo sohaite sovini di mil py el' fosse;
 O l'miser qui doz ess' vie! on n' sait pu qu' gémî,
 On n' vo waite pu, on n' voz a qu'a mépri.
 Por mi qwan jastet jonn' onz avet peu d' mi,
 J'asteuv' même li crint' di to les ennemis.

Aujourd'hui me voilà condamnée; qu'ai-je fait plus que ma sœur la porte Saigneau? Pourquoi me démolir?

A moins' qui ci n'feusch' pte' po les Aurjouhans.
 Qui n' saven' passé a l' ducausse avou leuz efans.

Mes débris vont être transportés où sont déjà ceux de ma sœur; Petiaux se met aujourd'hui à l'ouvrage.

Y faut po l'prumi d'octob' qui m'euch' dismoli,
 A poin' di cinquant' pistol d'amind' po l'hospitau.

L'idée que c'est Petiaux qu'on a chargé de ce soin, lui fait prendre son mal en patience; une seule chose la peine, c'est le peu de cas que l'on fait de ses débris :

Qu'on m' tap' putos e laiw', ji l'aimret bimco mia,
 Qui do m' leiy ainsi sechi au solia;
 On n'y lai qu' les moudreux aussi les grands volcurs.

.....
 Adiet Nameur, adiet saint Rmet, adiet maujots,
 Adiet Gravaire, adiet Lalon, adiet tortos,
 Adiet Chacheux, adiet Havresses, adiet Melans,
 Ginn' vo vietet pu jamais chachi to les ans.
 Vo guerr' seront passé; vo n' sero qu'onn' nation,
 Pu qu' mi et m' sou no fienn' voss' separation.
 Por mi j' croi qu'on noz a ainsi condanné
 Pour mett' ent' vo deux onn' grude amitié.

.....
 Adiet officis, adiet sodarts dell' garnison,
 Adiet Cavayrs, adiet to les bataillons;
 Ginn' vo vietet pu avou vo blanq esguettes
 Qwan vo fro passé vos sodarts pa les baguettes.

.....
 Onn' grace ag' co portan a dmandé,
 A monsieu l' mayeur si vou bin mi l'aqwardé;
 Jia co onn' piitt' sou ell' reuw nott' dame.

.....
 Ji prie monsieu l' mayeur d'enn' awoi compassion

.....
 Ell' na pu personn' poz epaichi s' tafron,
 Si c' nest l' pu près voisin li chénonne Degrimon.
 Quess' qui j' dit? ji sé bin qui na waute d'el fé,
 Car il est foirt naugi d' leye.....

.....
 On fret bin su noss' compte des spots et des chiansons!
 Avou l' tin, savo bin vos autes ci qu'on diret?
 On diret qu' tot au d' bout do marchy St. Rmet
 Y gn' aveur' onn' grand' tou qu'onz appeleuv' Honyou;

On lat abattu , po satisfé les jialou ,
Au moi d' mars , l'an mil sept cent et trint' vola tot ;
Pormi ji n' set pu qu' dire , ci e' n'est : adiet tortos.

Que de paroles oiseuses pour quelques vieux pans de murailles , me direz-vous , mes amis. Oui , j'en conviens ; je ne finirai point cependant sans une dernière réflexion.

Si parmi nous , le respect pour les monumens anciens avait été plus général , si on avait été moins empressé de détruire ce qui eut fait notre gloire , nous n'en serions pas réduits à voir l'étranger ne faire aucune distinction entre notre antique Namur et ces cités d'hier , noblesse nouvelle , fières parvenus qui comptent à peine quatre à cinq siècles d'existence.

LÉGENDES

NAMUROISES,

PAR

Jérôme Pimpurniaux,

ANCIEN PROCUREUR AU CONSEIL DE NAMUR,

ORNÉES D'UN PORTRAIT DE L'AUTEUR
AVEC UN FAC-SIMILE DE SA SIGNATURE ET AUGMENTÉES
D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE,

PAR

A. B.

Je l'sotairai, ma frique !
Rin d'pu bia qu'noss Belgique

*Fragment d'une chanson
patoise inédite.*

Namur.

LEROUX FRÈRES, SUCCESEURS D'YBERT, LIBRAIRES.

—
1837.